

La « Question féminine » et l'Église catholique

Approches biblique,
historique et théologique

Alice Dermience



La « Question féminine » et l'Église catholique

Approches biblique,
historique et théologique

Alice Dermience



INTRODUCTION

La « Question féminine » et l'Église catholique au début du 21^e siècle

Une question d'identité

Jusqu'aux environs des années 1960, dans l'Église catholique romaine, ce sont en grande majorité des hommes, le plus souvent des membres de la hiérarchie, certains théologiens aussi, qui ont parlé et écrit à propos des femmes, ou plutôt de « la Femme ». Ces dernières décennies, le discours ecclésiastique s'est fait souvent élogieux à leur égard, tout en continuant à leur imposer, d'en haut, un « modèle » a priori, celui de « *La Femme éternelle*¹ », déduit de ses rôles traditionnels. Ce qui ne veut pas dire que, sauf exception, les femmes les méprisent ou les rejettent : tout simplement elles n'acceptent plus d'être définies par eux, sans que l'on tienne compte des aspirations, des expériences, de la condition réelle « des femmes ». En effet, « la Femme éternelle » n'existe pas : il n'y a que des femmes, culturellement situées, insérées dans le devenir de l'histoire, dont elles sont les produits et encore trop peu les sujets !

C'est incontestablement un des principaux mérites de la théologie féministe d'avoir inversé la perspective, en basant sa réflexion sur le réel vécu par les femmes dans leurs contextes respectifs, combien différents les uns des autres. À la vision descendante et déductive de la théologie traditionnelle, elle a substitué un point de vue ascendant et une démarche inductive, qui prend en compte la diversité des cultures et des sensibilités religieuses, mais surtout les situations socioéconomiques dans lesquelles les femmes vivent ou survivent.

¹ Titre d'un essai de Gertrud von Lefort, qui a joui d'un certain succès dans les milieux chrétiens de l'époque : *Die Ewige Frau*, München, 1935, traduit en français sous le titre *La femme éternelle, la femme dans le temps, la femme hors du temps*, Paris, Cerf, 1946.

Une question d'égalité

Identité de la femme et égalité avec l'homme interfèrent donc étroitement. Dans le monde occidental, mais de plus en plus partout à travers les cinq continents, beaucoup de femmes expriment, sous forme tantôt d'affirmation tantôt de regret, le refus d'être encore et toujours considérées comme objets. Elles tiennent à être reconnues comme sujets et actrices, à la fois de leur destinée personnelle et du devenir socio-historique : personnes à part entière, douées d'intelligence et de liberté, capables de créativité, elles revendiquent le droit d'exercer ces prérogatives humaines dans tous les domaines de la vie sociale, culturelle, scientifique, sans subir de discriminations, c'est-à-dire en complète égalité avec les hommes.

Une question ecclésiale

Il en résulte que, face à l'Église catholique, beaucoup de femmes, même de sensibilité chrétienne, ont une attitude franchement négative : elles ont souvent l'impression, plus ou moins fondée, d'y être considérées comme inférieures, voire exclues (on le constate dans nombre de rencontres avec des femmes conscientisées mais aussi chez des personnes très simples). Le motif le plus souvent invoqué est l'antiféminisme du discours ecclésiastique, voire la misogynie dont elles accusent l'Église catholique et qu'elles ressentent tout spécialement dans les interdits de la morale sexuelle. Beaucoup en arrivent à quitter l'institution, subrepticement ou avec fracas.

Quant à celles qui sont encore à l'intérieur, elles se définissent comme « membres à part entière du Peuple de Dieu », avec les droits et les responsabilités qui en découlent. Là aussi, elles se veulent sujets, et refusent d'être utilisées comme « servantes » pour combler les carences de personnel ecclésiastique. Les discriminations de fait, mais aussi de droit, entre laïcs, telle l'exclusion des ministères institués de lecteur et d'acolyte, sont ressenties comme inacceptables et en contradiction avec les déclarations conciliaires. En outre, plutôt que l'échec d'une revendication concrète et immédiate, l'interdiction d'accéder au ministère presbytéral symbolise à leurs yeux la pérennité des discriminations sexistes voulues par l'Église catholique romaine. Dès lors, pour ces chrétiennes engagées dans la vie ecclésiale, il devient problématique d'articuler leur double identité de sujet et de catholique, d'une part, et de contribuer, d'autre part, à l'élaboration d'une culture non sexiste dans notre contexte postmoderne de mondialisation.

Aux yeux de nos contemporains, en effet, ces discriminations paraissent relever d'un contre-modèle sociétal, en même temps qu'elles favo-

risent le statu quo dans les contextes religieux et culturels discriminatoires et oppressifs pour les femmes. Elles entament dès lors la crédibilité de l'Église catholique et constituent un grave obstacle au dialogue, à la fois avec la plupart des autres confessions chrétiennes et avec la (Post) Modernité.

Une question pluridimensionnelle

Interpellée personnellement par l'enjeu que représente la « Question féminine » pour l'Église catholique confrontée à la sécularisation et au pluralisme religieux qui caractérisent notre époque, j'ai entrepris de l'aborder sous trois angles : biblique, historique et théologique.

1. C'est le Nouveau Testament qui retiendra en premier lieu mon attention d'exégète. Au cours des siècles, quelques passages scripturaires, extraits de leur contexte littéraire et culturel, ont servi et sont encore parfois invoqués pour justifier la condition subordonnée ou discriminée des femmes. Il m'a donc paru éclairant de retourner sans préjugés à cette source primordiale de la foi chrétienne et d'interpréter les écrits néotestamentaires à l'aide des méthodes exégétiques actuelles.

Sans exclure d'autres approches, une lecture à la fois historico-critique et féministe devrait nous permettre d'y discerner les orientations, favorables ou non aux femmes, et d'en évaluer la portée normative. C'est avec cette grille d'analyse que nous aborderons successivement la tradition paulinienne, dont l'auteur est taxé de misogynie, puis la tradition évangélique ; une étude particulière sera consacrée à la tradition lucanienne, qui témoigne d'un intérêt particulier pour la condition des femmes dans la société du temps et insiste sur leur identité de disciples.

2. En un second temps, nous adopterons le regard de l'historien, nous demandant quelle fut effectivement la place des femmes dans les premières communautés chrétiennes et quel rôle elles y ont joué : les épîtres pauliniennes et les Actes des apôtres sont pour nous les seules sources témoins de cette époque.

Quoi qu'il en soit, les femmes seront très tôt réduites au silence dans les lieux communautaires (voir les épîtres pastorales), et le resteront pendant des siècles : désormais, c'est par le témoignage du martyre, la vie ascétique², puis monastique, la mystique sous tutelle mascu-

² Voir Anne Jensen, *Gottes selbstbewusste Töchter. Frauenemanzipation im frühen Christentum ?* (Frauenforum), Freiburg-Basel-Wien, Herder, 1992, p. 14-15 (Compte rendu dans *Revue Théologique de Louvain (RTL)*, 26, 1995/2, p. 225-228) ; traduction anglaise sous le titre *God's Self-Confident Daughters : Early Christianity and the Liberation of Women*, Kampen, Kok Pharos, 1996 ; *Femmes des premiers siècles chrétiens*, avec la collaboration de Livia Neureiter, version française par Gérard Poupon (*Traditio christiana, Thèmes et documents patristiques*), Bern, Peter

line, les activités charitables que, sauf rares exceptions, elles vivront concrètement leur foi au Christ³. Conformément aux critères de la société patriarcale⁴, elles seront confinées dans la sphère privée et, y occupant une place subordonnée, elles seront tenues à la soumission dans le couple.

C'est à partir de la fin du 19^e siècle que, confronté aux problèmes sociaux et bientôt à la montée des mouvements féministes, le Magistère catholique va se préoccuper de la condition féminine, de la relation des femmes avec le monde et de leur place dans l'Église. Il nous a semblé dès lors intéressant de suivre la pensée des papes et son éventuelle évolution jusqu'en 1973. Un chapitre particulier sera ensuite réservé au traitement plus systématique de la « Question féminine » sous le pontificat de Jean-Paul II. Parallèlement aux prises de position théoriques, on constate, depuis les années 1950, une lente et inégale émergence des femmes dans les Églises et autres confessions chrétiennes : ce que nous aurons plaisir à découvrir.

3. Une troisième et dernière partie, théologique, évoquera la Théologie de « la Femme », avant de décrire l'origine et les développements de *la*, ou plutôt *des* théologies féministes et de les comparer brièvement à la théologie traditionnelle. Notre réflexion s'attachera enfin à cerner la « Question de Dieu », qui représente un défi majeur pour la théologie féministe, en même temps que le risque d'une généralisation de l'expérience individuelle ou d'une dérive panthéiste.

En guise de conclusion, nous nous demanderons dans quelle mesure cette « Question » a déjà trouvé, dans le discours et la pratique de l'Église catholique, une réponse à la fois fidèle à la Tradition vivante et ouverte vers l'avenir, en dialogue avec les premières intéressées, les femmes !

Lang, 2002. L'auteure, professeure à Graz, s'attache à reconstituer, pour l'Église de l'aire hellénistique, la réalité vécue par les femmes dans l'Église des premiers siècles.

³ Voir e.a. Adriana Valerio, *Cristianesimo al femminile. Donne protagoniste nella storia delle Chiese (La Dracma, 1)*, Napoli, M. D'Auria, 1990 ; *Gender and Religion. Genre et religion*, (European Studies/Études européennes), Kari E. Børresen, Sara Cabibbo, Edith Specht (ed.), Roma, Carocci editore, 2001 ; *Frauen und Kirche*, Sigrid Schmitt (hrsg.), Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 2002 ; John W. Coakley, *Women, Men & Spiritual Power. Female Saints & their Male Collaborators*, New York, Columbia University Press, 2006.

⁴ Le patriarcat est un système familial ou social fondé sur la filiation patrilinéaire et dans lequel les pères exercent une autorité exclusive ou prépondérante ; les femmes y sont toujours sous tutelle masculine (du père, du frère, du mari), de droit ou de fait.